

Récépissé du règlement relatif aux zones à limites flexibles (FBZ, pour *Flexible Boundary Zones*)

Nous sommes heureux d'accueillir votre famille dans les Écoles publiques de Braintree et nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec vous et avec vos enfants.

L'un de nos principaux objectifs consiste à optimiser l'apprentissage chez les élèves en maintenant des tailles de classe extrêmement favorables. En raison de la croissance des inscriptions dans notre district scolaire, nos écoles primaires ont des contraintes d'espace qui nous empêchent souvent d'ouvrir des classes supplémentaires. Pour gérer efficacement les inscriptions et la taille des classes, le Comité des écoles de Braintree a adopté une « politique de zones à limites flexibles » (*Flexible Boundary Policy*) qui accompagne cette lettre.

Ce règlement nous permet d'inscrire votre enfant dans une école primaire autre que celle dans laquelle vous vous enregistrez. Une fois que le placement de votre enfant est déterminé, il ou elle restera dans l'école attribuée pour toute sa scolarité primaire. Les frères et sœurs plus jeunes qui n'ont pas encore atteint l'âge scolaire seront inscrits dans la même école. Les décisions prises par le surintendant des écoles (*Superintendent of Schools*) quant au placement des élèves au titre de ce règlement sont irrévocables et sans appel.

Pour nous assurer que toutes les familles nouvellement inscrites dans notre district scolaire ont bien été informées du règlement relatif aux zones à limites flexibles, nous vous prions de bien vouloir signer le récépissé ci-dessous.

J'accuse réception du règlement relatif aux zones à limites flexibles (*Flexible Boundary Zone Policy*) des Écoles publiques de Braintree.

Nom du parent/Nom de l'élève – **En lettres d'imprimerie**

Adresse à Braintree

Adresse électronique (facultatif)

Signature du parent/Date